



1892 : le corps de Lavigerie est transporté à Tunis

Rapport annuel au Cardinal de la Congrégation romaine de la Propagande (1er décembre 1869)

Éminentissime Seigneur,

Lorsque la Sacrée Congrégation de la Propagande me fit l'honneur de me confier, en qualité de Délégué Apostolique, la fondation d'une mission nouvelle dans les vastes contrées qui s'étendent au sud de l'Algérie, je promis à Votre Éminence, de lui rendre chaque année un compte exact de ce que nous aurions pu faire dans l'intérêt de cette mission nouvelle. Je viens à la fin de cette première année tenir la promesse sacrée que j'ai faite et je demande à Votre Éminence la permission de lui exposer brièvement : 1° ce qu'il nous a été donné de réaliser jusqu'à ce jour, et 2° quels sont nos besoins et comment je pense que la Sacrée Congrégation et le Saint Siège pourraient très efficacement, sans aucun embarras pour eux, nous venir en aide.

C'est le 1er octobre 1868, après avoir reçu les pouvoirs réguliers de la Sacrée Congrégation de la Propagande, que j'ai commencé à m'occuper de la fondation d'une mission dans le Sahara et le Soudan. Il n'existait pour cette mission ni un seul établissement, ni un seul prêtre, ni même un seul chrétien. C'est donc à préparer les éléments indispensables pour une prédication sérieuse, efficace et durable de notre sainte foi que j'ai dû, tout d'abord, employer mes soins, et voici ce qui est actuellement réalisé :

1) Fondation d'un grand séminaire spécial et d'une société spéciale de missionnaires pour l'évangélisation du Sahara et du Soudan. Le premier besoin d'une mission naissante c'est la formation d'un clergé capable de remplir avec fruit les fonctions de l'apostolat. J'ai donc songé, tout d'abord, à le former et pour cela voici la marche que j'ai suivie. J'ai fait appel aux jeunes ecclésiastiques de mon séminaire diocésain et des séminaires diocésains de France, leur exposant le triste état d'abandon dans lequel croupissent, depuis tant de siècles, les populations musulmanes et idolâtres de l'Afrique du Nord, et demandant à ceux d'entre eux qui se sentiraient le courage nécessaire de se consacrer à cette mission.

Dès le principe, c'est-à-dire dès les premiers jours du mois d'octobre 1868, six jeunes ecclésiastiques dont deux étaient prêtres, répondirent à ce premier appel. Je les ai

réunis dans une maison commune, je leur exposai les difficultés et l'importance de leur mission, et aussi les raisons qui, selon moi, ont été jusqu'ici la cause de l'insuccès complet de l'apostolat catholique auprès des musulmans, et, de concert avec eux, je traçai les premières règles de leur petite société dont les principes fondamentaux sont les suivants : 1° Ils forment une société de missionnaires uniquement destinée à l'apostolat parmi les arabes musulmans de l'Afrique ; 2° Ils vivent en communauté, et au moins toujours trois ensemble ; 3° Ils adoptent, dès le temps du séminaire, du noviciat, la nourriture, la langue, le costume, la manière de se coucher, etc. des arabes ; 4° Ils apprennent assez de médecine pour donner quelques soins aux malades.

Ces diverses règles ont pour but de faciliter leur entrée dans les diverses régions où ils pourront être envoyés et aussi de leur gagner plus facilement la confiance et l'affection des arabes. L'œuvre a maintenant quatorze mois d'existence. Aux six premiers missionnaires, huit autres sont venus se joindre. Ils forment donc une communauté de quatorze ecclésiastiques qui se disposent à partir pour la mission. Les Jésuites ont bien voulu accepter la direction de ce Séminaire ou de ce noviciat, comme on voudra l'appeler. Je l'avais établi, l'année dernière, dans une maison de louage, mais le nombre des sujets augmentant, je l'ai placé maintenant à Saint Eugène, dans une vaste propriété diocésaine.

